



Madame, Monsieur, Chères Familles,

Boissy-Sans-Avoir, le 21 juin 2021

VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS SE DOTE D'UN NOUVEAU SERVICE

- A PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2021, LES FAMILLES BUCCÉENNES POURRONT,**
- GÉRER LEUR DOSSIER FAMILLE PAR INTERNET**
- INSCRIRE LEUR ENFANT AVEC PAIEMENT OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION**

Le portail famille vous permet de :

- Mettre à jour facilement vos informations sur Internet
- **Inscrire votre enfant avec paiement obligatoire à l'inscription**

Il vous permet également :

- D'être relié directement au **site Internet de ifac Boissy-Sans-Avoir** afin de télécharger les documents indispensables à l'inscription de vos enfants
- D'être informé plus rapidement via l'adresse mail communiquée et d'être contacté très facilement
- De visualiser et imprimer votre historique de facturation et de paiements.

Vous devez toujours remettre le dossier d'inscription complet dûment rempli et signé à la direction de l'ADL de BOISSY-SANS-AVOIR, à savoir : la fiche de renseignement, la fiche sanitaire de liaison, l'attestation de connaissance du règlement intérieur, l'attestation d'assurance et la copie des vaccins.

Si vous ne passez pas par le portail famille, vous devrez utiliser en plus des documents énumérés ci-dessus, la « fiche d'inscription ». Il faudra y joindre OBLIGATOIREMENT VOTRE PAIEMENT avant de la remettre à la direction de l'ADL. **Aucune inscription ne sera prise en compte sans paiement.**

MODE D'EMPLOI POUR ACCÉDER À VOTRE ESPACE FAMILLE

Etape 1 - Activer votre compte sur le portail famille

Il suffit pour cela de nous le demander exclusivement **par mail** à l'adresse suivante :

facturation.yvelines@utidf.ifac.asso.fr

Vous devrez obligatoirement nous indiquer dans cet email :

- Le nom de votre famille ainsi que le nom et prénom de votre ou vos enfants
- Une adresse mail de votre famille, qui servira d'identifiant. Les factures seront envoyées à cette adresse.
- L'adresse postale précise de votre famille

Dès réception de votre demande nous activerons votre compte sur le portail famille.

Etape 2 - Valider votre inscription au portail famille

Bienvenue sur notre portail famille

IFAC YVELINES
31 avenue René DUGAY-
TROUIN
78960 VOISINS LE
BRETONNEUX

TÉL : 01 30 64 67 30

[Contactez-nous](#)



Visiteur

[Mon compte](#)

[Déconnexion](#)

Pour accéder aux services du portail en ligne, veuillez-vous identifier.

Si vous ne possédez pas encore de compte famille, vous devez d'abord en créer un en nous contactant par email à l'adresse suivante : facturation.yvelines@utidf.ifac.asso.fr



Connexion à votre espace

Identifiant

Mot de passe



Connexion

Identifiant ou Mot de passe oublié ?

Etape 3 - Connexion au portail

→ Mettre à jour vos informations

Une fois votre compte activé par ifac Boissy-Sans-Avoir et votre adresse email validée par vos soins, vous avez accès instantanément à votre espace famille 24h sur 24 et 7j sur 7 à l'adresse suivante :

<https://portailfamilles-yvelines.ifac.asso.fr>

Vous pouvez alors consulter votre dossier et gérer vos informations (mise à jour par exemple) à tous moments dans la rubrique «mes informations», **effectuer vos réservations «périscolaire» et régler obligatoirement à l'inscription**. Le portail famille se synchronise avec nos serveurs administratifs toutes les nuits.

Merci

Votre adresse email a bien été confirmée.

Mes informations

Modifier les informations de la famille.
Modifier votre login (adresse mail).
Modifier votre mot de passe.

→ Saisie des réservations «périscolaire» de votre enfant

Votre portail famille vous permet d'effectuer des réservations aux activités de vos enfants de la date d'ouverture à la date de clôture de celles-ci.

Attention : vous ne pouvez pas modifier ou supprimer vous-même une réservation une fois que vous l'avez validée. Il faudra envoyer un mail à la direction de l'ADL – adl.boissy-sans-avoir@utidf.ifac.asso.fr

Accueils de loisirs

Accès à la saisie des réservations de votre enfant
Dans la zone « Accueil de loisirs », cliquez sur le bouton « Nouvelle réservation».

→ Factures et paiements

Créez, visualisez et imprimez votre historique de facturations et votre historique de paiements. Toutes les nouvelles factures que nous vous établirons et les nouveaux règlements que vous effectuerez apparaîtront dans la zone de suivi « Mes factures & Paiements » de votre compte famille. En cliquant sur la loupe, à droite en bout de ligne d'une facture, vous pourrez en visualiser le détail et en imprimer un exemplaire.

→ Payer en ligne

Le portail famille vous permet de régler les inscriptions de vos enfants concernant le « périscolaire ». Ce service est totalement géré par notre partenaire bancaire. Le portail ne traite pas et n'enregistre pas vos données bancaires. Nous ne faisons que transmettre à la banque le montant de la somme qui doit être réglée. Vous devez utiliser le navigateur Web Mozilla Firefox pour utiliser le paiement sécurisé. Une confirmation de paiement vous sera adressée par email.

Mes factures & Paiements

x Masquer

	Date	Détail	Montant facture	Montant paiement	Etat	
	30/07/2020	Facture n°2018 /CPLMT-JUIN/2453	8,10 €		✓	
	30/07/2020	Paiement n°17624 (par chèque)		8,10 €	✓	

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux services administratifs de l'association ifac. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service administratif de l'ifac.